PIMP 15-7-86018285

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine
Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 115 F
B.L.BORDEAUX10-35-3987

SPV

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE "GRANDES CULTURES" N° 6 - VENDREDI 25 MAI 1984

BLE D'HIVER

■ *La végétation (phénologie) s'étale actuellement entre le stade "épi dégagé sur la moitié de sa longueur" (stade 10.3) et la floraison complète (stade 10.5.3), avec une majorité des parcelles en début de floraison (stade 10.5.1).*

■ *Malgré les pluies favorables aux contaminations par les septorioses ou la rouille brune, les basses températures ralentissent les incubations et restent défavorables à l'activité de ces maladies.*

QUE DECIDER ?

Ces conditions météorologiques diminuent le risque de nuisibilité des septorioses (S. nodorum notamment) et rendent très improbable une explosion de rouille brune avant que soit commencée la maturation.

C'est ainsi qu'un éventuel traitement contre septorioses pourrait actuellement se justifie dans 18 % des parcelles du réseau CERESMAR non parvenues à la floraison et portant les tout premiers symptômes sur F2 (la 2ème feuille en partant de l'épi).

La rentabilisation d'une telle intervention n'est pas assurée dans les parcelles en floraison surtout si l'état du terrain nécessite le recours aux traitements aériens (coût de 7 à 8 quintaux).

MAIS - TOURNESOL

VERS GRIS :

Compte tenu de l'augmentation des captures de noctuelles migratrices Scotia ipsilon dans les Pyrénées Atlantiques, il faudra surveiller régulièrement l'état du collet des plantes à partir de la première semaine de juin, afin de détecter une éventuelle infestation de jeunes larves.

Un traitement peut alors éventuellement être réalisé à l'aide d'un des produits suivants

1re EX 30 + P

p.1.0..

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
Publication périodique
Inscription à la CPPAP n° 524 AD
ISSN n°1312442530016
Régisseur d'avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

Matière active	Spécialités commerciales, dose / ha			
	Pulvérisation		Appâts ou Granulés	
acephate	Orthène 50	1,8 kg	Orthène 50	4,8 g / kg de son
carbaryl			Sevin appât	30 kg
chlorpyriphos			Dursban appât	50 kg
cypermethrine	Ripcord 5 Kafil super ou Cimbush	0,6 l 0,3 l		
deltamethrine	Decis	0,3 l		
endosulfan			Thiodan 35 CE	6 ml / kg de son
lindane			Nombreuses spécialités : - pour les appâts au son 4 g de m.a / kg de son; - pour les appâts prêts à l'emploi	 30 à 50 kg
permethrine	Picket Ambush ou Perthrine	4 l 0,2 l	Picket Ambush ou Perthrine	40 ml / kg de son 2 ml / kg de son
phoxime			Volaton 5 G (granulés insecticides)	75 kg

Les appâts fabriqués avec du son sont employés à la dose de 50 kg de son / ha.

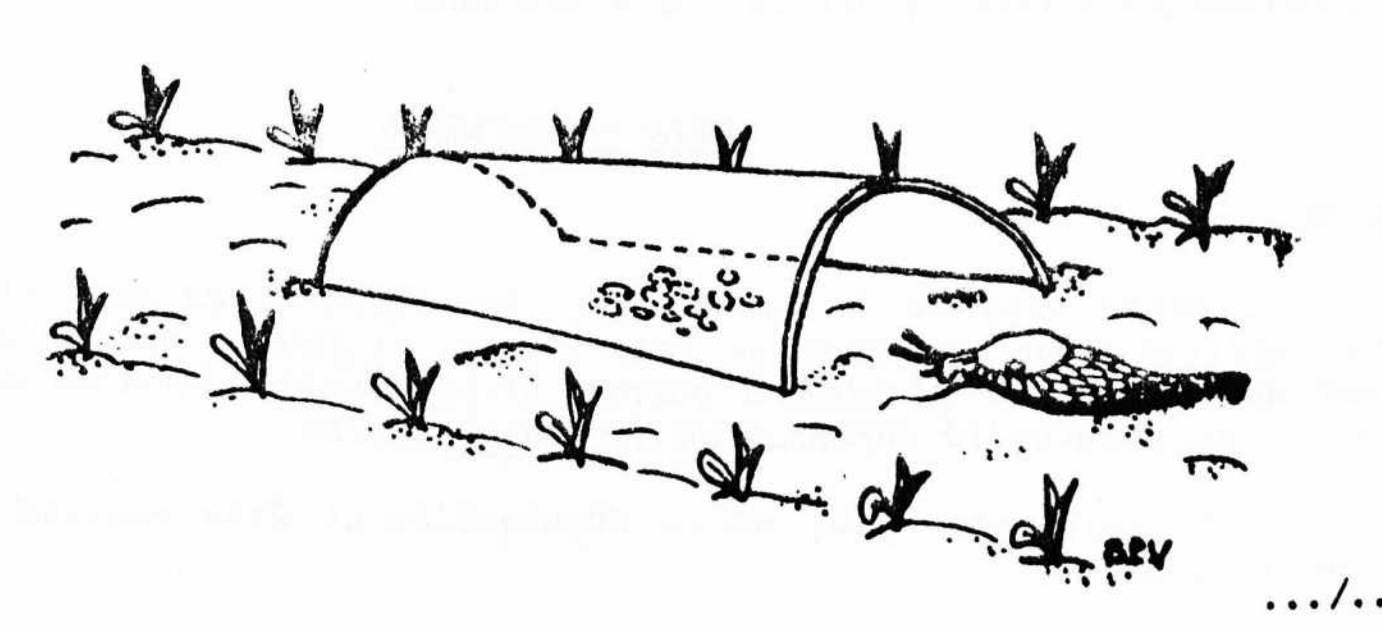
LIMACES :

Le temps pluvieux et le mauvais état des cultures dû au manque de chaleur rendent maximum le risque de dégâts de ces ravageurs, à l'exception des parcelles en sol sableux. Ainsi en Chalosse, Tursan et Armagnac, certains jeunes maïs subissent actuellement des destructions de plus de la moitié des pieds.

Par ailleurs, signalons que le risque est très important :

- *en sol motteux,*
- *derrière une culture de légumineuses ou de colza,*
- *en cas de mauvais broyage des résidus de la récolte précédente.*

Il est possible de détecter la présence de limaces avant que les dégâts ne soient irréparables en disposant sur le sol à surveiller une poignée de granulés anti-limaces recouverte d'une tuile (schéma ci-dessous) :



.../...